

Entre la confiance et le vertige de l'éducation interculturelle⁽¹⁾

Valeurs et orientations

Paola Florio* - Enseignante

Après les articles d'Anna Tutel parus sur les n° 24 - 27 - 28 et 29 de la Revue, voici d'autres réflexions sur ce thème de toujours plus grande actualité.

L'éducation interculturelle est un projet éducatif qui devrait comprendre, à son intérieur, la "conscientisation", la responsabilisation et l'amélioration de l'École. Il ne s'agit donc pas d'une simple constatation de la multiculturalité de notre société et de notre École.

La conscientisation des enseignants-éducateurs et des élèves est conçue comme un éveil à la vie, comme un idéal d'homme tolérant, polyédrique, pacifiste, écologiste, coopératif, sensible, responsable, travailleur, conscient et ... libre.

Le Conseil de l'Europe souligne en particulier quatre valeurs, ces «*pilliers de l'éducation interculturelle* sont: l'empathie, la solidarité, le respect interculturel et la lutte contre le nationalisme. Avec l'empathie nous devons apprendre à comprendre l'autre, à se mettre à sa place, à voir les problèmes avec ses yeux et à les diviser avec lui».

La notion de solidarité est «un rappel pour une prise de conscience collective qui transcende les distinctions entre groupes, états et races; elle est aussi un rappel pour l'affaiblissement des inégalités et des injustices sociales. La solidarité est l'envers de la rivalité et de la tyrannie.»

Le respect interculturel est «indispensable dans une société multi-ethnique et multi-culturelle. Il surgit grâce à la conjonction de deux procès d'apprentissage: en nous ouvrant vers une culture étrangère nous invitons l'autre à prendre partie de notre culture».

La lutte contre le nationalisme puisque «la pensée qui ne saura se libérer des confins d'un Etat ou d'un territoire national ne sera rien d'autre que le résidu d'un grand arsenal de raisonnements locaux».(1)

La conscientisation, l'intériorisation

de ces valeurs se réalise à travers l'intériorisation des Droits de l'Homme, de l'Enfant etc... Il ne s'agit donc pas seulement d'étudier les différentes Chartes, Conventions ou autres Déclarations Internationales, mais plutôt de s'approprier véritablement de ces valeurs sans oublier qu'elles ne sont pas seulement des idéologies à imposer, mais des idéaux à proposer.

Dans ce processus de conscientisation et responsabilisation, la recherche de la cohérence est difficile, mais indispensable. En effet on doit savoir bien doser les droits et les responsabilités de tous les acteurs impliqués dans le projet d'Éducation interculturelle.

Madame Catalina Ferrer, qui enseigne à la faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Moncton au Canada, nous propose ce pictogramme très significatif qui souligne l'exigence d'équilibre entre droits et responsabilités.



J'ai connu M.me Ferrer à un cours de formation post-universitaire qui a eu lieu à Strasbourg, du 8 au 18 juillet 1996. Le cours a été organisé par l'Institut International des Droits de l'Homme de Strasbourg et la Commission des Droits de la Personne et des Droits de la Jeunesse de Montréal.

Ces deux organismes travaillent en collaboration depuis quelques années, pour répandre le plus possible l'enseignement des Droits de l'Homme à l'intérieur de l'École. Le thème du cours de la session 1996 était "Pratiques d'Éducation aux Droits: Acquis et Défis". La cinquantaine de participants était constituée d'enseignants, de professeurs, de conseillers pédagogiques, d'inspecteurs, de directeurs... provenant du monde entier (il nous manquait vraiment seulement l'Asie). J'ai eu la chance de vivre une expérience interculturelle très enrichissante du point de vue professionnel et humain et de repérer beaucoup de matériel didactique que je vous présenterai partiellement dans le prochain numéro.

J'ai voulu souligner avec autant d'insistance les références théoriques et les valeurs puisque celles-ci doivent constituer le fonds à partir duquel commencer (aussi bien pour les enseignants que pour les élèves) pour construire une didactique de type interculturel. Aussi, puisque la didactique et la vie passent à travers la relation avec l'autre, à travers le rapport interpersonnel, ainsi s'il n'existe pas, à l'intérieur des individus, une idéologie, un *modus vivendi* mental, une ligne de pensée, on ne peut pas penser pouvoir gérer la difficile réalité d'un rapport interculturel.

Notes:

*Mme Florio a présenté sa thèse de doctorat sur "L'educazione inter-culturale nella scuola di base. Esperienze di integrazione in Valle d'Aosta" et est très intéressée à l'éducation interculturelle.

(1)C.D.C.C., L'éducation interculturelle: concept, contexte et programme. Strasbourg, 1989, (pp.137-138).